Commune de Leuhan

Bulletin d'informations communales

N°31

Année 2025

Marché de Noël :
trésors, talents et gourmandises



Édito

Une nouvelle fois comme tous les ans à la même période, l'occasion m'est donnée de vous adresser quelques mots au travers de ce bulletin municipal.
Je remercie toutes les personnes qui ont collaboré à sa rédaction.

Le transfert de compétence eau et assainissement a eu lieu le 1er janvier 2025.

L'espace polyvalent inauguré en juin est accessible dorénavant pour l'école, les associations et festivités diverses.

Le déploiement de la fibre sur notre commune entre actuellement dans la phase d'exploitation pour une partie des abonnés. La phase d'achèvement pour les autres se terminera courant 2026.

Autre chantier en cours d'étude : la rénovation énergétique de la salle polyvalente et son réaménagement programmé en 2026.

En cette période de fêtes, c'est au nom de toute l'équipe municipale et employés que je vous souhaite un joyeux noël ainisi qu'une bonne et heureuse année à vous tous et vos proches. Et rendez-vous le samedi 3 janvier pour les vœux de la municipalité.

Michel **LE ROUX**,
Maire

Sommaire

La Pietà 3
Garde d'enfants 3
Municipales 2026 4
Commémorations 4
Le nouvel espace polyvalent 5
Entretien de la végétation 5
Communauté de Communes 6
Atelier santé 6
CCAS 7
Centre social 8
École 8
Vie associative 9
État civil 11
Calendrier des fêtes 12



Directeur de publication : **Michel Le Roux**
Imprimé à 500 exemplaires par :
Imprimerie Le Fur - Carhaix - 02 98 93 77 94
Comité de rédaction : Martine Quéméré
Patrick Queignec
Photos : Christelle Henry - Martine Quéméré
Patrick Queignec - Valérie Pacaud
Michèle Troalen

Services publics

Mairie

Ouverte au public
le lundi de 9h à 12h
et de 13h30 à 16h

Du mardi au vendredi
de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
(fermée le mercredi après-midi)

Le samedi de 10h30 à 12h
(permanence des élus)

Tél. 02 98 82 50 90
www.leuhan.fr
mairie.leuhan@wanadoo.fr

Agence postale

Ouverte au public
du lundi au vendredi
de 9h à 11h50

Le samedi de 10h30 à 11h50

Levée du courrier :
12h en semaine
12h le samedi

Tél. 02 98 82 50 90

École publique

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 8h45 à 12h
et de 13h30 à 16h15

Tél. 02 98 82 50 33

Cantine scolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 12h à 13h

Tél. 02 98 82 50 88

Garderie périscolaire

Lundi, mardi, jeudi, vendredi
de 7h30 à 8h35
et de 16h15 à 18h30

Tél. 02 98 82 50 33

Bibliothèque / Ludothèque

Le lundi de 16h15 à 18h
Le mercredi de 10h30 à 12h
Le jeudi de 15h30 à 17h30
Le samedi de 10h à 12h



Horaires des commerces

Bar - Dépôt de pain « Le Tumulus »

Lundi, mardi 8h30 à 13h00 et 17h30 à 21h00
Mercredi fermé
Jeudi 8h30 à 13h00 et 17h30 à 21h00
Vendredi 8h30 à 13h00 et 17h30 à 00h00
Samedi, dimanche 9h00 à 13h00 et 17h30 à 00h00
Pain uniquement le matin sur réservation : 02 98 82 55 84

Patrimoine communal

La Pietà de Saint-Jean

La statue de Saint-Jean à Leuhan, appelée La Pietà, constitue un élément historique et culturel majeur de la commune. Lors des Journées européennes du patrimoine en septembre 2025, elle a bénéficié d'une mise en valeur particulière et a été présentée avec d'autres statues anciennes de l'église Saint-Théleau...

C'est une famille leuhannaise, la famille Le Floch, qui en a pris soin jusqu'en août 2025 et qui, à la suite du décès de leurs parents, a souhaité en faire don à la commune par l'intermédiaire des enfants, Guy et Serge.

Cette statue constitue l'un des rares vestiges encore existants de la chapelle de Saint-Jean.



URBANISME

6 Demandes de permis de construire
17 Déclarations préalables
67 Certificats d'urbanisme

INCIVILITÉS

La commune poursuit régulièrement l'entretien des espaces publics. Conformément à la réglementation en vigueur, il appartient aux riverains d'assurer l'entretien courant des trottoirs, accotements et caniveaux bordant leurs propriétés.

Nous recevons régulièrement des plaintes concernant les crottes de chiens dans les aires de jeux et les espaces publics. Pour faciliter le bon geste, la commune met à disposition des sacs à crottes en plusieurs points du territoire.



GARDE D'ENFANTS SUR LA COMMUNE

Une nourrice agréée est en activité au bourg de Leuhan.

Julie Berthou,
18, rue du stade
joignable au 06 48 75 30 22.



Services publics

Salle polyvalente

Réservation à la mairie au 02 98 82 50 90

Tél. 02 98 82 50 88
www.leuhan.fr

ADMR

ADMR Concarneau Cornouaille

Tél. 02 98 94 15 62

Infirmières

Syndicat de soin de Scaër

Tél. 02 98 59 00 93

Correspondants locaux

Ouest-France :
Christelle Henry

Tél. 06 78 30 09 15

Le Télégramme :
Christine Lamy

Tél. 06 72 85 87 54

Déchetterie du Goaillou (Coray)

Vendredi, samedi, lundi
de 9h05 à 11h55
et de 13h35 à 17h25

Tél. 02 98 66 51 81

Déchetterie de Ty Roué (Châteauneuf-du-Faou)

Du lundi au samedi
de 9h05 à 11h55
et de 13h35 à 17h25

Tél. 02 98 81 84 19

URGENCES

SAMU	15
Pompiers	18
Police	17
Europe	112



2 défibrilateurs sont installés sur la commune :
l'un est à la salle polyvalente,
l'autre à l'entrée du stade.

Municipales 2026

Changement de mode de scrutin dans notre commune

ÉLECTIONS MUNICIPALES
15 et 22 mars
2026

Les 15 et 22 mars 2026 auront lieu les élections municipales à LEUHAN. Vous élirez le Conseil Municipal qui sera chargé durant 6 ans de régler « par ses délibérations les affaires de la commune » (article L 2121-29 du Code Général des Collectivités Territoriales). Le Conseil Municipal (composé des conseillers municipaux élus) se réunira ensuite pour élire, en son sein, un maire et un ou plusieurs adjoints.

Les règles de l'élection municipale ont changé pour les communes de moins de 1 000 habitants, comme LEUHAN, suite à une loi du 21 mai 2025.

Désormais, le scrutin de liste paritaire (applicable aux communes de 1 000 habitants et plus) s'applique à notre commune.

Concrètement, qu'est-ce que ça change lors du vote ?

Le vote se fera sur une ou plusieurs listes non modifiables de candidats : vous ne pourrez ni ajouter de noms, ni en enlever ou en rayer. Autrement dit : le « panachage » ne sera plus autorisé.

Attention : si une liste des candidats est modifiée (ajout d'un nom, suppression...), votre vote sera considéré comme nul et ne sera donc pas comptabilisé.

Chaque liste de candidats respectera la parité, avec une alternance de candidats homme-femme, etc ou femme-homme et ce jusqu'à la fin de la liste.

Le nombre de candidats sur la liste sera variable : soit le nombre fixé par la loi (effectif légal), soit 1 ou 2 candidats de moins, soit 1 ou 2 candidats de plus (mais ces candidats supplémentaires ne siègeront pas s'ils sont élus ; il s'agira de remplaçants en cas de vacance de sièges).

Hommage à Robert Traouen

Notre commune de Leuhan, forte de ses 830 habitants, a perdu un ancien conseiller municipal, adjoint, le 9 octobre 2025, un homme profondément engagé au service de tous.



Depuis son entrée au conseil municipal, Robert a consacré une part essentielle de sa vie au bien-être de sa commune. Toujours présent, toujours disponible, il a travaillé avec une efficacité remarquable. Il connaissait chacun d'entre nous, nos besoins, nos préoccupations, et trouvait toujours les mots -ou l'action- qui pouvaient faire avancer les choses.

Que ce soit dans les travaux, la voirie, il a porté avec conviction et persévérance des projets qui ont façonné notre quotidien. Plusieurs réalisations qui font aujourd'hui la fierté de notre commune portent clairement son empreinte : agrandissement et rénovation de la salle polyvalente, construction du nouvel atelier communal...

Mais au-delà de ses fonctions d'adjoint, nous retiendrons surtout l'homme qu'il était : bienveillant, simple, profondément attaché à sa commune et à ses habitants. Il savait écouter, rassembler, apaiser, transmettre. Son sens du dévouement et son engagement sincère resteront pour longtemps une source d'inspiration.

Commémoration du 11 novembre 2025 :

Tout ce qu'il faut savoir sur cette date historique qui marque la fin de la Première Guerre mondiale :



M. le Maire devant le monument aux morts avec la flamme.

Le 11 novembre 1918, la signature de l'Armistice avait lieu. Ce document a mis un terme aux combats de la Première Guerre mondiale. Il a été signé entre l'Allemagne et la Triple Entente (France, Grande-Bretagne, États-Unis) et a servi de prélude au Traité de Versailles de 1919. Chaque année, à l'occasion de cette journée du 11 novembre, des commémorations ont lieu aux quatre coins de la France pour rendre hommage aux soldats de la Grande Guerre. Une journée symbolique puisqu'elle est synonyme de jour férié.

Traditionnellement, le 11 novembre à Paris, le président de la République, qui porte le Bleuet de France à la boutonnière, dépose une gerbe devant la statue de Georges Clemenceau, président du Conseil durant la Première Guerre mondiale. Après avoir remonté les Champs-Élysées, escorté par la Garde républicaine, il dépose une deuxième gerbe devant la tombe du Soldat inconnu, sous l'Arc de Triomphe, avant d'en raviver la flamme. Ensuite, à 11 heures précises, l'heure à laquelle les combats ont été suspendus en 1918, les cloches sonnent dans tous les villages français.

Il s'agit aussi d'une nouvelle occasion de marcher dans les traces de l'Armistice du 11 novembre 1918. De nombreux hommages aux « poilus » morts pour la France sont programmés auprès des quelque 30 000 monuments aux morts édifiés dans les villes et les villages français.

À Leuhan, M. Le Maire dépose une gerbe au pied du monument aux morts et lit le discours rédigé par le ministère de la défense.

La flamme du souvenir était présente dans toutes les communes du Finistère ce 11 novembre.

Le nouvel *Espace polyvalent*



Le nouvel espace polyvalent mis à la disposition des associations et de l'école a été inauguré en Juin 2025 avec la présence du cycle 3 de l'école, de Raymond Messager, Vice-Président du conseil départemental du Finistère, Amélie Caro, Conseillère départementale et Mélanie Thomin, députée de la 6e circonscription du Finistère.

Mona et Mathew de l'équipe ado de la CCHC ont eu l'occasion d'y animer des après-midi et des soirées avec les jeunes de 10 / 15 ans.









ENTRETIEN DES HAIES ET ARBRES :
droits et devoirs des propriétaires

L'entretien des haies, arbres et arbustes n'est pas seulement une question d'esthétique : c'est aussi une obligation légale pour tout propriétaire. Lorsque la végétation déborde sur la propriété voisine, des règles précises s'appliquent afin de préserver la bonne entente entre riverains et de garantir le respect du droit de propriété.

1. Une responsabilité clairement définie par la loi

En France, le Code civil (articles 671 à 673) encadre la plantation et l'entretien des arbres et haies. Le principe est simple : le propriétaire est responsable de sa végétation et doit veiller à ce qu'elle ne dépasse pas chez le voisin.

Les obligations principales sont les suivantes :

- Taille régulière des haies et arbustes pour éviter qu'ils n'avancent sur la limite séparative.
- Élagage des branches d'arbres dépassant sur le fonds voisin.
- Maintien de plantations à distance réglementaire : 2 mètres de la limite séparative pour les arbres de plus de 2 mètres de haut ; 0,50 mètre pour les autres.

2. Ce que le voisin peut (ou ne peut pas) faire

Si des branches ou une haie débordent chez lui, le voisin dispose de droits, mais aussi de limites à respecter :

- Il peut exiger l'élagage : la loi lui permet de demander au propriétaire de couper les branches qui dépassent.
- Il ne peut pas les couper lui-même : seul le propriétaire du terrain d'origine peut le faire, sauf accord amiable.
- Pour les racines, ronces ou brindilles, le voisin peut les couper lui-même au niveau de la limite séparative.
- Il peut réclamer réparation en cas de dommages (gouttières obstruées, clôture abîmée, etc.).

Conclusion

L'entretien des haies et arbres n'est pas qu'une formalité : c'est une obligation légale du propriétaire, essentielle pour préserver l'harmonie de voisinage. Une vigilance régulière et une communication ouverte permettent dans la majorité des cas d'éviter les conflits et de maintenir de bonnes relations entre voisins.



Haute Cornouaille
Communauté de Communes

La CCHC travaille pour le développement de son territoire par ses différents services que ce soit au niveau de l'enfance jeunesse, la cohésion sociale, l'inclusion numérique, le logement, le cadre de vie, le tourisme, l'économie...

Plusieurs aides peuvent être accordées aux habitants selon leur situation :

- Aide à l'acquisition d'un vélo électrique,
- Aide à l'installation des jeunes agriculteurs,
- Aide à l'habitat pour les primo-accédants pour l'acquisition de logements neufs ou anciens,
- Pour toutes les demandes administratives et dématérialisées, la Maison Frances Services, située à l'accueil de la CCHC est accessible à tous.

L'ALECOB (Agence Locale de l'énergie du Centre Ouest Bretagne) propose également ses services gratuitement pour tout travaux de rénovation énergétique. Vous pouvez vous mettre en contact avec eux pour un accompagnement.

ALECOB : 02 98 99 27 80 - Contact : alecob.org

Le nouveau magazine de la CCHC a été édité en octobre 2025. Vous avez dû le recevoir dans vos boites à lettres. Si ce n'est pas le cas plusieurs exemplaires sont à votre disposition à l'accueil de la mairie.



PASS'

PARCOURS D'ATELIERS SANTÉ POUR LES SÉNIORS

Le programme PASS' est un parcours de prévention destiné aux personnes de 60 ans et plus, visant à les aider à devenir acteurs de leur santé à travers trois grands axes : l'activité physique, l'alimentation et le sommeil.

Le parcours débute par une réunion d'information collective, suivie d'un entretien individuel avec un professionnel de l'Activité Physique Adaptée (APA), permettant d'évaluer les habitudes de vie, la condition physique, l'équilibre alimentaire et les besoins spécifiques de chacun.

Activité Physique Adaptée (APA)

Le programme comprend 11 séances collectives, incluant des tests physiques, du renforcement musculaire, de l'équilibre, du cardio, de la gym mémoire et de la prévention des chutes. Un atelier spécial « Acti'Vue », avec contrôle de la vue et dépistage du diabète, complète le dispositif.

En parallèle, 10 séances d'exercices à domicile sont proposées.

Alimentation

Chaque participant bénéficie d'un entretien individuel avec une diététicienne, puis de 6 ateliers collectifs de 3 heures autour de la nutrition : cuisiner les légumes, équilibrer ses repas, bien doser les portions, augmenter les fibres, et adopter de bonnes habitudes alimentaires au quotidien.

Sommeil et bien-être

Le programme inclut également 8 ateliers de 2 heures dédiés au sommeil : comprendre son fonctionnement, ses évolutions avec l'âge, les causes des troubles, les bonnes pratiques et les outils de relaxation.

Suivi et évaluation

Un entretien final individuel permet d'évaluer les progrès réalisés, suivi d'une réunion collective trois mois après la fin du parcours.

Ce programme complet favorise le maintien de l'autonomie, la prévention des chutes, l'amélioration de la qualité de vie et du lien social des seniors.

CCAS

Repas des Anciens

Le repas des anciens a eu lieu le 4 octobre 2025. Une cinquantaine de personnes étaient présentes. Les doyens, Mme Marie Thérèse Caudebec et Monsieur Jean Marchadour, se sont vu remettre un colis de Noël par Monsieur Le Maire.

Les personnes de plus de 75 ans qui n'ont pas pu assister à ce repas recevront un colis de Noël à leur domicile, remis par les élus. »



Marie Thérèse et Jean, les doyens de l'assemblée, et M. Le Maire

La banque alimentaire

Comme tous les ans, les membres du CCAS étaient présents à la collecte alimentaire effectuée à Châteauneuf le 28 novembre dernier.

Sport senior et parcours d'atelier santé pour les seniors



Depuis le mois de septembre 2025 les séances de sport ont repris à la salle polyvalente tous les jeudis de 14 h à 15 h. Vous pouvez encore rejoindre le groupe si vous êtes intéressé.e.

De plus, des parcours d'ateliers santé sont proposés à partir du mois de janvier 2026. Il s'agit d'un parcours de prévention permettant aux seniors de devenir acteur de leur santé en suivant des ateliers sur l'activité physique, l'alimentation et le sommeil.

Une réunion d'échange aura lieu le 21 janvier à 14 h à la salle polyvalente, pour présenter ce nouveau parcours.



EPAL

Un nouveau centre social sur le territoire à compter du 1er trimestre 2026

Suite à la dissolution de l'ULAMiR Aulne, gestionnaire du centre social, lors de l'Assemblée générale du 7 janvier 2025, les élus du territoire ont souhaité travailler à la création d'une nouvelle structure d'animation de la vie sociale : c'est l'association EPAL qui accompagne les élus et les acteurs locaux dans cette démarche.

Plusieurs rencontres ont été organisées auprès des municipalités, des associations, des habitants, des services de la CAF, du Département et de la CCHC.

Une réunion participative réunissant habitants et associations de Haute Cornouaille s'est déroulée le 10 juin à la salle Yves Quintin à Saint Goazec. Plus de 60 habitants de toutes les communes ont participé à cette rencontre.

Cette réunion a permis de recueillir la parole des habitants autour de la mobilité, des liens aux familles, de la lutte contre l'isolement, de la participation à la vie associative et enfin de l'accès aux droits pour tous.

Une autre réunion publique a eu lieu le 22 octobre à la salle Ar Sterenn de Châteauneuf-du-Faou.

Les réunions suivantes avec les élus ont surtout permis d'acter le choix d'un centre social avec 3 salariés et le mode de financement avec le soutien de la CAF et du Conseil Départemental.

Quelques ajustements restent encore nécessaires, notamment le choix des locaux pour une ouverture début 2026.

École

Présentation des équipes enseignantes et du personnel

L'école est un lieu d'épanouissement, de découvertes et de réussite pour chaque enfant. Au cœur d'un environnement bienveillant, notre école communale accompagne les enfants dans leur développement intellectuel, artistique et humain.

Grâce à une équipe pédagogique, composée de :

Cycle 1 : Mme Agathe Le Loupp, Directrice. Complément par Lysen Bourhis un mardi sur 3, **Cycle 2** : Florence David, **Cycle 3** : Béatrice Pierre, nous offrons à chacun la possibilité de révéler son potentiel.

4 agents techniques au service de l'école

Mme Léa Le Moal avec le cycle 1 et la garderie du matin,

Mme Loryane David qui assure la garderie du soir,

Mme Marie-Jeanne Ducroquet qui assure le service du restaurant scolaire ainsi que le ménage du soir.

Mme Christelle Pendu, qui assure le service du repas dans le restaurant scolaire.

Plusieurs projets pour l'année sont en cours

Classe 1 :
Entretien du potager, école ouverte avec les parents pour faire du pain, de la soupe, une séance de cinéma en fin d'année pour les GS.

Classe 3 : Réalisation d'une fresque pour l'entrée de la commune.



Classe 1, 2 et 3 : semaine sans écran (la semaine avant les vacances de Pâques), une semaine avec des activités comme un marché des connaissances ou accueillir une ferme pour le temps d'une journée.

Une journée sportive est également prévue avant la fin de l'année.

« Stages » de premiers secours de toute l'école, partenariat avec les aînés (colis des aînés), et goûter intergénérationnel

La Directrice et les élus se tiennent à votre disposition pour toutes inscriptions, une visite de l'école : une école à taille humaine, où l'accompagnement bienveillant et la réussite de chacun sont au cœur de nos priorités.













Vie associative

Henchou Koz VTT

Réunion de travail autour des circuits de randonnée



Validation des circuits VTT : Mathieu Colin, Patrick Queignec et Étienne Jolivet lors de la réunion de suivi.

Suite à l'assemblée générale du club, qui s'est tenue le dimanche 26 octobre au nouvel espace polyvalent et au cours de laquelle le balisage permanent des circuits a notamment été évoqué, une réunion de travail a eu lieu en mairie le vendredi 21 novembre. Elle s'est déroulée en présence de Mathieu Colin, technicien randonnées au Département, d'Étienne Jolivet, chargé du développement touristique à la Communauté de Communes de Haute Cornouaille, de Patrick Queignec, président du club VTT, et de Michel Le Roux, maire.

Validation des tracés

Les tracés des deux circuits ont été validés dans leur version définitive, d'anciens projets restant encore enregistrés au Département depuis le projet initial. Étienne Jolivet a présenté le topoguide, qui intègre déjà les bons tracés.

Patrick Queignec a souligné que la numérotation actuelle ne correspond pas à celle des bases VTT officielles du Finistère, l'ordre alphabétique des communes ayant été privilégié. Le numéro officiel de chaque boucle sera donc ajouté sur les supports afin d'harmoniser la présentation.

Refonte du balisage

Le club VTT procède actuellement à la réfection du balisage afin d'aligner les circuits locaux sur les standards départementaux.

Entretien et perspectives

Avec le soutien du Département pour la labellisation (actuellement en PDIPR2) et celui de la CCHC pour la promotion touristique, une étude est en cours afin d'identifier un prestataire pour l'entretien permanent.

Le club VTT assurera pour sa part un nettoyage annuel lors de sa randonnée du 14 juin 2026.

Adhésion au club

Toute personne peut adhérer au club afin de bénéficier de la garantie offerte par la licence fédérale (les mineurs doivent toutefois être accompagnés pour chaque sortie). Cette adhésion permet également de participer, à tarif préférentiel, aux randonnées organisées et déclarées au calendrier du comité départemental.



La nouvelle tenue hiver du club, révélée à l'issue de l'assemblée générale.

Le bureau :

Président : **Patrick Queignec**
Secrétaire : **Claude Marchand**
Trésorier : **Jean-Claude Le Du**

APE

Un marché de Noël chaleureux et festif





Le samedi 6 décembre, le Comité de San Diboan et l'APE ont organisé un marché de Noël qui a su ravir petits et grands. Dès 13h30, de nombreux exposants proposaient à la vente leurs créations artisanales, tandis que quelques artisans du terroir faisaient découvrir leurs produits locaux.

Vers 16 heures, l'arrivée du Père Noël en calèche a émerveillé les enfants, offrant un moment magique très attendu. Un photographe professionnel était également présent pour permettre aux petits comme aux grands d'immortaliser cette rencontre inoubliable.

Concert de harpe celtique

En soirée, l'ambiance s'est poursuivie en musique avec la prestation d'Eihwaz, harpiste professionnelle, qui s'est produite dans l'église. Le public a pu apprécier de magnifiques morceaux traditionnels de Noël, mais aussi d'autres extraits invitant au voyage, notamment en Écosse et en Espagne.

www.eihwazharp.com

Espace polyvalent

Réunion des présidents d'assos

Cette réunion avait deux objectifs principaux :

Tout d'abord de présenter aux différents présidents d'associations le nouvel espace polyvalent mis à leur disposition pour leurs besoins.

Et en second lieu, de faire un point sur l'année écoulée : l'organisation des évènements, la coordination entre les associations, le bilan annuel, les problématiques rencontrées et les projets à venir...

Chaque association a pu s'exprimer et faire le point sur l'année écoulée. Elles ont chacune donné leurs dates des différentes manifestations pour l'année 2026.





Merci à nos employés communaux qui fleurissent et décorent le bourg avec passion !

État civil

Bienvenue à :

Alix CARREZ	le 24 mars
Avalone STELLA	le 25 mars
Milan PLOÉ	le 29 juin
Édenn LE DU	le 24 juillet
Yannis NAYAGOM	le 3 octobre

Félicitations à :

Sylvie BAUVOIS et Matthieu DUBOIS	le 24 mai
Isabelle LE MARRE et Sébastien ROGATIONS	le 28 juin
Géraldine GUILLAUDEUX et Julien HUSSER	le 19 juillet
Typhaine DERRIEN et Gwendal GOURLAY	le 24 juillet
Astrid THEOBALD et Yvan CAPLAIN	le 2 août

Dans nos cœurs...

Gabriel LE GOFF	le 31 décembre 2024
Monique LE ROUX	le 22 janvier 2025
Jean-Louis PHOCAS	le 29 janvier
Alain LE BARH	le 31 janvier
Alain LE BARTZ	le 4 février
Jean-Pierre BALAVEN	le 26 mars
André FERNANDEZ GONZALEZ	le 25 mai
Robert TRAOUEN	le 9 octobre
Roger PARSIS	le 6 novembre

Bienvenue
aux nouveaux arrivants

C'est avec grand plaisir que nous accueillons nos nouveaux habitants sur la commune. Chacun y vient pour des raisons différentes (professionnelle, retraite, rapprochement familial etc...).

Une présentation de la commune leur a été faite précisant le cadre paisible, l'environnement privilégié, la proximité de la nature, des relations simples et chaleureuses entre les habitants.

Chaque président d'association a pu présenter son activité et permettre ainsi aux nouveaux habitants de se rapprocher d'eux.

Une bénévole de la bibliothèque était également présente pour une présentation de la bibliothèque et des heures d'ouverture.

Nous leur souhaitons une belle installation.



CALENDRIER DES FÊTES 2026

Samedi **14 février**
CARNAVAL
Amicale des Parents d'Élèves

Dimanche **10 mai**
TROPHÉE JO VELLY
Degemer Mat Leuhan

En **mai**
LOTO
Amicale des Parents d'Élèves

Samedi **20 juin**
KERMESSE
École / APE

Samedi **4 juillet**
REPAS
Société de chasse

Samedi **8 août**
PARDON
Comité de San Diboan

Samedi **7 novembre**
REPAS
Gâs de Leuhan

Samedi **4 avril**
TOURNOI
Gâs de Leuhan

Dimanche **14 juin**
RANDONNÉE VTT
Henchou Koz VTT

Toutes les associations n'ont pas encore dévoilé leurs prochains rendez-vous, mais de belles surprises sont à venir !

Ce calendrier est donné à titre indicatif et est susceptible d'évoluer selon les organisations et les circonstances.

Michel Le Roux, Maire, et toute son équipe vous souhaitent une très belle année 2026 et sont heureux de vous convier à la cérémonie des Vœux de la Municipalité le Samedi 3 janvier 2026 à 11h00.

Conception et impression : Imprimerie Le Fur – Carhaix - 02 98 93 77 94